

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 06492

Numéro SIREN : 531 192 482

Nom ou dénomination : 2 DEA

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2024 sous le numéro de dépôt 39334

« 2 DEA »
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000,00 €
Siège social : 82, rue Claude Bernard – 75005 PARIS
R.C.S. PARIS : 531 192 482

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt-trois et le 4 septembre à 21 heures, les associés de la société à Responsabilité Limitée **2 DEA sarl**, se sont réunis en assemblée générale.

ETAIENT PRESENTS :

La société GRUPPO FARE srl, Société de droit italien, ayant son siège à Via Nicola Coviello, 3 Rome 00165 Italie, en la personne de son Représentant légal Madame Romea BRAGANZA, domiciliée au siège de ladite société
Titulaire de 7.600 (Sept Mille Six Cents) parts sociales numérotées de 1 à 7.600 en rémunération de son apport en numéraire de 7.600 (Sept Mille Six Cents) Euros.

Ci : 7.600 parts

Monsieur Maurizio DE ARCANGELIS, né le 27 novembre 1975 à Rome en Italie, de nationalité italienne, demeurant à Via Nicola Coviello, 3 - Rome 00165 Italie
Titulaire de 400 (Quatre Cent) parts sociales numérotées de 7.601 à 8.000 en rémunération de son apport en numéraire de 400 (Quatre Cent) Euros.

Ci : 400 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 8.000 parts

Soit au total 8.000 (Huit Mille) parts sociales composant l'intégralité du capital social.

L'assemblée peut donc valablement délibérer et elle est régulièrement constituée.

Elle est présidée par **Monsieur Maurizio DE ARCANGELIS**

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Régularisation de la convocation
- 2) Nomination du nouveau gérant
- 3) Autorisation du gérant nommé par la présente assemblée d'exercer tout autre mandat social dans une autre société
- 4) Pouvoir en vue des formalités

Le Président met aux voix la résolution suivante conformément à l'ordre du jour ci-dessus rappelé :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés déclare que, bien que la convocation à la présente assemblée ait été orale, la présence de la totalité des associés entraîne la validité des délibérations.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Madame Romea BRAGANZA a communiqué par email du 30 aout 2023 et a approuvé à sa place la désignation comme nouveau gérant unique de la société 2 DEA à compter de ce jour de :

Monsieur Maurizio DE ARCANGELIS, né le 27 novembre 1975 à Rome (Italie) de nationalité italienne demeurant à Via Nicola Coviello, 3 – Roma (Italie)

Monsieur Maurizio DE ARCANGELIS agira conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts, ainsi que les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La collectivité des associés révoque toute nomination précédente.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés autorisent **Monsieur Maurizio DE ARCANGELIS** à exercer tout autre mandat social dans une autre société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

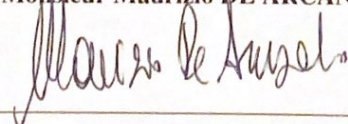
* * *

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 22 heures.

Et de tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé et, après lecture, signé par les associés.

Fait en quatre exemplaires

Monsieur Maurizio DE ARCANGELIS



Pour la société GRUPPO FARE sarl

Mme Romea BRAGANZA

